



Commune de Jolimetz

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du mardi 26 janvier 2021

Le mardi 26 janvier deux mille vingt et un, le Conseil Municipal légalement convoqué, devait se réunir en session ordinaire à la mairie. En raison des mesures gouvernementales concernant la lutte contre la Covid 19, la réunion se tient à la salle Testelin, sous la présidence de M. Didier Debrabant, Maire de la commune.

Date de convocation du Conseil : 18 janvier 2021

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de présents : 14

Nombre de votants : 14

Présents : Didier Debrabant, Anthony Vienne, Noël Delleaux, Mireille Dupire, Marc Houzet, Charles Autreaux, Thierry Guyonnet, Mehdi Hamida, Hélène Delcroix, Stéphanie Moreaux, Régis Rocquet, Francine Van Herenthals, Edith Glasse, Jean-Marie Lalou.

Absents :

Monsieur le Maire sollicite un secrétaire de séance.

Anthony Vienne propose sa candidature – candidature acceptée.

Monsieur le Maire fait la lecture de l'ordre du jour :

Ordre du jour :

- 1) Validation du compte-rendu du 21/12/2020.
- 2) Dossier transition énergétique.
- 3) Bulletin municipal.
- 4) Délibération pour un PEC en remplacement de Malika actuellement en congé maladie – minimum prévu 20/22 heures semaine.
- 5) Questions diverses et tour de table.

1) Validation du compte-rendu du 21/12/2020.

Monsieur le Maire propose l'acceptation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 21 décembre 2020.

Le compte-rendu est validé.

2) Dossier transition énergétique.

Noël Delleaux présente le travail de la commission énergie. La réflexion porte sur le projet de réhabilitation énergétique de nos bâtiments. Les flux énergie représentent 5% de nos dépenses de fonctionnement (39 tonnes de Co2 rejetées chaque année). En concertation avec les techniciens du PNRA un état des lieux a été réalisé. Avec une caméra thermique, une analyse des bâtiments a été réalisée. Plusieurs projets sont en cours de réalisation où d'étude : isolation extérieure de la salle Testelin ; chauffage rayonnant à la salle A. André ; temporisation ou dérogation (durée de chauffage limité à deux heures) à la salle A. André.

Le cahier des charges comportera trois axes de travail :

- 1) isolation des bâtiments ;
- 2) chaufferie unique pour 4 bâtiments (bois déchiqueté) : mairie/école, école maternelle, maison du temps libre et salle Testelin.
- 3) toiture de la salle Arthur André, remplacement de la toiture en fibrociment et d'une étude production solaire

La mise au norme amiante, les risques incendie, l'accessibilité, l'éclairage et la récupération des eaux de pluies seront également mis à l'étude.

Monsieur le Maire expose que nous aurons jeudi la visite de notre nouvelle sous-préfète. Il nous est proposé de faire une demande de subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL). Dans le cadre de la crise sanitaire, trois enveloppes concomitantes sont proposées :

- Une enveloppe dite « classique », qui répond aux six thématiques,
- Une enveloppe dite « France Relance », qui priorise trois thématiques : transition écologique, résilience sanitaire et préservation du patrimoine.
- Une enveloppe dédiée à la rénovation énergétique des bâtiments du bloc communal.

Les dossiers de demande de subvention sont à faire parvenir en sous-préfecture au plus tard le 9 février 2021.

France relance : rénovation énergétique des bâtiments publics et lutte contre l'artificialisation des sols en soutenant le réaménagement des espaces publics (friches). Projet économe en foncier public.

Les projets visant à soutenir la préservation du patrimoine public historique et culturel, classé et non classé, notamment afin de favoriser l'attractivité et le développement des territoires ruraux.

Rénovation énergétique : enveloppe destinée à la rénovation thermique des bâtiments au sens large visant à diminuer leur consommation énergétique, avec une cible recommandée de 30% de réduction de consommation, constructions neuves exclues de ce dispositif.

Monsieur le Maire a sollicité un devis de la part de l'atelier d'architecture et d'urbanisme Amélie Fontaine. Celui-ci propose une étude pour la rénovation thermique des bâtiments en quatre phases :

- Phase 1 – relevé
- Phase 2 – audit énergétique
- Phase 3 – hypothèse de rénovation
- Phase 4 – estimation des travaux.

Cette étude nous permettra d'avoir des plans précis de nos bâtiments et de dimensionner au plus juste la puissance de la chaufferie en fonction des travaux d'isolation qui nous seront prescrits.

Devant l'urgence, il est proposé au conseil municipal d'engager l'étude pour un montant de 10 695,00 euros HT soit 12 834,00 euros TTC.

Vote POUR à l'unanimité.

3) Bulletin municipal.

Noël Delleaux présente les différents articles préparés pour la réalisation du bulletin municipal. Ce bulletin devrait être distribué la semaine 7.

4) Délibération pour un contrat PEC (Parcours Emploi Compétences) en remplacement temporaire d'un adjoint technique actuellement en congé maladie – minimum prévu 20/22 heures semaine.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de créer un poste PEC afin de remplacer un adjoint technique actuellement en congé maladie. La durée de ce contrat sera de 9 mois à raison de 22 heures par semaine. Ces postes sont co-financés par Pôle Emploi et la commune. Selon la personne recrutée, le pourcentage de l'aide varie de 40 à 65%.

Vote POUR à l'unanimité

5) Questions diverses et tour de table.

Mireille Dupire :

- Précise que le concert de ducasse pourra peut-être se réaliser mais avec un effectif réduit de musiciens car c'est le jour de la fête de la musique.

- La CCPM organise en partenariat avec la commune une matinée nettoyage du village le 20 mars 2021 : les déchets sont à apporter pour 12 heures dans les déchetteries.

- Va prévoir une date pour la commission fêtes.



Hélène Delcroix :

- Rappelle que François Blas du collectif « Parasites » a pris contact avec la commune pour organiser une réunion d'information à destination des associations.
- Propose une visite de la ferme à Frasnoy produisant de la spiruline.

Marc Houzet :

- Va proposer prochainement une date pour la commission travaux.
- Une centaine de vieilles chaises en bois sont en vente au prix de deux euros. Le produit de cette vente sera affecté au CCAS de la commune. Les jolimesains peuvent prendre contact avec le secrétariat de la mairie s'ils sont intéressés.

Mehdi Hamida :

- S'interroge sur la panne d'électricité vécue samedi dans une partie du village. Monsieur le maire précise que les communes de Locquignol, Villereau et Englefontaine étaient également concernées. L'origine de la défaillance du réseau n'est pas connue au niveau communal.

Anthony Vienne :

- Informe que le ministère de la culture a lancé un appel à projets au titre du FEIACA 2020 : 249 dossiers ont été déposés en France. L'orchestre d'harmonie de Jolimetz a été retenu avec 100 autres projets pour une création musicale sur le thème de la forêt de Mormal. Une composition musicale est en cours de création. Elle sera assurée par Thibaut Bruniaux, musicien professionnel (connu pour la direction du Brass Band du Hainaut).

(FEIACA : Le développement et l'accompagnement de l'ensemble des pratiques artistiques et culturelles des amateurs s'inscrit pleinement dans l'objectif d'éducation artistique et culturelle pour tous qui vise à créer les conditions permettant l'accès et la participation de chacun aux arts et à la culture).

En effet, qu'il s'agisse de pratiques collectives ou individuelles, qu'elles rassemblent la jeunesse ou soient transgénérationnelles, qu'elles s'organisent en toute indépendance et autonomie ou bien à l'invitation du tissu éducatif, culturel ou social, elles existent, perdurent et se renouvellent. Ce sont ainsi des centaines et des centaines de milliers de Français qui choisissent la musique, le chant, le théâtre, l'écriture, la danse, les arts plastiques, la photographie... pour s'exprimer ensemble librement et souvent publiquement.

- Propose que nous organisions une journée « culture » au mois de mai dans le cadre du FAC : pour les enfants de l'école - un artiste intervenant dans chaque classe dans le respect des règles sanitaires.

Fin de la réunion : 21 heures 30

Le Maire, Didier DEBRABANT

